

Le diagnostic parasitaire dans le canton de Neuchâtel : rapport d'activité 1983

Autor(en): **Aeschlimann, A. / Brossard, M. / Modde, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **107 (1984)**

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-89230>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE DIAGNOSTIC PARASITAIRE DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL. RAPPORT D'ACTIVITÉ 1983

par

A. AESCHLIMANN¹, M. BROSSARD¹ ET H. MODDE²

AVEC 2 TABLEAUX

INTRODUCTION

Répondant à une suggestion de l'ancien recteur, M. le professeur E. Jeannet, soit, pour autant que faire se peut, de voir les instituts universitaires ouvrir leurs activités au profit de la population, l'Institut de zoologie a fondé un *Laboratoire de diagnostic des Maladies parasitaires*. Ainsi se trouvait exaucé un vœu des autorités et confirmée une déjà longue tradition de l'Université neuchâteloise. En effet, la pratique de la parasitologie dans ce canton remonte à 1896. Aujourd'hui, un enseignement de base est dispensé en cette discipline, et la récente mise sur pied d'un III^e cycle de parasitologie, sanctionné par des examens dans le but d'obtenir un diplôme, représente un aboutissement de cette tradition.

S'appuyant sur cette expérience, un laboratoire de diagnostic parasitaire a donc été ouvert dès le 1^{er} janvier 1983 à l'Institut de zoologie. Il est officiellement reconnu par le Service fédéral de l'Hygiène publique et la Fédération cantonale neuchâteloise des Sociétés de secours mutuels. Une convention signée entre le Centre neuchâtelois de microbiologie, à La Chaux-de-Fonds, et notre Institut assure une collaboration étroite entre les Montagnes et le Bas du canton.

En travaillant pour les médecins privés et les hôpitaux, nous contribuons, certes modestement, au bien-être de la population. Ainsi, nos Instituts se trouvent intégrés à la vie sociale de la région. Il faut souligner que les maladies parasitaires prennent à notre époque une importance nouvelle. Les voyages dans les pays tropicaux sont de plus en plus fréquents, surtout en période de vacances, mais aussi en raison d'échanges culturels et économiques. D'autre part, on compte chez nous de nombreux travailleurs immigrés, ou des réfugiés politiques, originaires de zones de grande endémies (Amérique du Sud, Afrique, Asie du Sud-Est). Ce sont naturellement des sujets «à haut risque parasitaire». En fait, on enregistre

¹ Institut de zoologie, 22, chemin de Chantemerle, 2000 Neuchâtel 7.

² Institut neuchâtelois de microbiologie, Prévoyance 74, 2300 La Chaux-de-Fonds.

aujourd'hui l'intrusion des parasitoses tropicales et subtropicales dans le cabinet du médecin de famille. Mais n'oublions pas qu'il existe aussi chez nous des parasites autochtones dont certains peuvent être dangereux. Aussi, tout praticien est-il de plus en plus confronté à ces affections. Les laboratoires de diagnostic lui sont donc d'une utilité certaine, car situés à proximité de son cabinet. Le contact direct est ainsi aisé. Nous effectuons des tests variés, classiques pour l'analyse coprologique et sanguine (Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds), modernes par l'utilisation des techniques immunologiques sophistiquées (Neuchâtel).

Le présent rapport a donc pour but d'orienter les intéressés sur l'activité des laboratoires de diagnostic parasitaire durant l'année 1983. Il comporte les résultats positifs d'analyse enregistrés à Neuchâtel (94 cas) et à La Chaux-de-Fonds (28 cas).

RÉSULTATS ET COMMENTAIRES

Comme l'indique le tableau I, sur 562 patients examinés, 108 présentaient des parasites identifiables par leur morphologie (19,2%); certains patients étaient polyparasités. D'autres parasitoses ont été dénoncées par voie sérologique (tabl. II), soit 10 cas positifs pour 53 patients (18,9%). A ceci s'ajoute l'identification de 4 ectoparasites (tabl. II). Au total, ce sont donc 619 personnes qui ont été examinées, et 122 présentaient ou avaient été en contact avec des parasites (19,7%).

Tableau II

	Suisse	Afrique	Asie	Inconnue	Total
a) <u>Sérologie</u>					
<i>Rickettsia conori</i>			1	1	2
Paludisme		4	1		5
<i>Toxoplasma gondii</i>	1			1	2
Echinococcose				1	1
Patients positifs : 10 (18,9%) Nombre de patients : 53					
b) <u>Ectoparasites</u>					
<i>Phthirus inguinalis</i> (morpion)	1				1
<i>Tunga penetrans</i> (puce chique)		1			1
<i>Cordylobia anthropophaga</i> (myase)		1			1
<i>Ixodes ricinus</i> (tique)	1				1
Patients parasités : 4					

Peut-être sera-t-on étonné de ce haut pourcentage de cas positifs. Il ne faut cependant pas oublier que le matériel que nous adressent les médecins est en principe déjà sélectionné, en ce sens qu'il provient de malades dont les symptômes enregistrés et les analyses préliminaires (éosinophilie!) sont déjà de premières et précieuses indications quant à la présence possible d'un parasite. L'origine géographique du patient est également un indice important.

Le gros des cas provient de patients originaires de pays tropicaux, ou ayant séjourné sous les Tropiques, bien que nous ne soyons pas toujours certains de la provenance précise du matériel examiné. Il faut cependant relever le diagnostic d'une quinzaine de parasites sans doute autochtones à l'Europe occidentale, la Suisse en particulier. En ce qui concerne le cas de *Dicrocoelium dentriticum*, il s'agit vraisemblablement d'œufs de ce ver en transit accidentel chez un patient.

Ces chiffres confirment, si besoin était, l'utilité de l'existence, dans le canton, de laboratoires où le diagnostic parasitaire peut être effectué. Ce sont en effet 25 espèces différentes de parasites qui ont été dénombrées à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds. Un petit nombre de parasites n'a pu être déterminé que jusqu'au genre. D'autres, en particulier les paludismes dénoncés par sérologie, échappent à une identification spécifique.
